

saint-pardoux

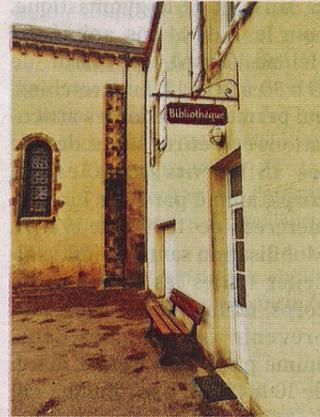
La bibliothèque inaugurée samedi

Le conseil municipal de Saint-Pardoux s'est réuni jeudi 22 septembre en mairie.

Nouvelle bibliothèque. Concernant l'inauguration de la bibliothèque, des portes ouvertes se tiendront samedi 1^{er} octobre, dès 11 h, afin de découvrir ce lieu et Aurélie, la nouvelle responsable. A cette occasion, des auteurs locaux, Philippe Dufour et François-Xavier Cerniac, présenteront leurs ouvrages.

Sur le fonctionnement actuel, la bibliothèque repose sur le prêt de trois livres par personne : adultes, adolescents et enfants. Un fonds de 1.400 livres est à disposition actuellement, pour 113 adhérents, dont 59 adultes et 54 enfants. Un projet d'affichage est prévu pour mieux orienter les personnes sur le choix des livres. Une boîte à idées est suggérée pour répondre aux attentes. La bibliothèque organisera des semaines thématiques (Halloween, Noël...) et des animations dans le cadre d'Histoire de lire en Gâtine. Les écoles profiteront aussi de ce lieu culturel.

Projet d'exploitation de méthanisation à Sainte-Eanne.



L'inauguration de la nouvelle bibliothèque aura lieu ce samedi matin.

Après enquête, la collectivité validera ou non un projet de méthanisation dans cette commune. Une explication s'organisera pour expliquer la problématique de ce projet. La préfecture demande un avis de la commune qui décide, à l'unanimité, de s'abstenir.

Communauté de communes. Après délibération, le nom de la future entité sera Val de Gâtine et le siège sera à Champdeniers. La commune détiendra quatre

sièges au sein de la nouvelle intercommunalité.

Label Terres saines. Le maire, Benoît Piron, précise que le but est de valoriser les savoir-faire, tout en améliorant la qualité du cadre de vie de chaque citoyen. Un engagement « Villes et villages fleuris » est pris. Parmi les projets, une distribution de différentes graines pour fleurir la commune.

Cantine scolaire. Un devis est proposé pour la réfection de la salle. La semaine prochaine, à titre d'essai, sera distribué du pain biologique par le boulanger de Pougne-Hérissou, Bernard Caquineau.

Lotissement des Chaumes. La dernière parcelle a été vendue en décembre 2013 au prix de 33,60 € le m². Aujourd'hui, trois parcelles restent à vendre, pour un total de 1.500 m². Une proposition a été faite pour baisser le prix à hauteur de 29 € le m² que le conseil a validé.

Adhésion au Syndicat mixte ouvert (SMO). La municipalité décide d'adhérer au SMO pour le déploiement de la fibre optique dans la commune.

assais-les-jumeaux

> **Collecte de sang.** Mardi 4 octobre, à la salle de la Jaulétrie, de 16 h 30 à 19 h 30.

> **Gym volontaire.** Les cours de gymnastique de Familles rurales débiteront mercredi 5 octobre, à 20 h et vendredi 8 octobre, à 9 h 30 et 10 h 30, à la salle de la Jaulétrie, à

Assais-les-Jumeaux. Ces cours sont animés par une professeure de gymnastique diplômée et agréée. Premier cours gratuit. Contact au 05.49.64.68.96 ou au 05.49.63.28.91.

secondigny

> **Conseil municipal.** Il se réunira mardi 4 octobre, à

20 h 30, dans la salle du conseil.

> **Marche nordique.** La saison de la marche nordique avec La Marouette reprendra samedi 8 octobre, à 8 h 45. Encadrée par un animateur. Rendez-vous sur le parking de la salle Alauna. Deux séances gratuites. Renseignements au 05.49.95.61.07.